

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 4

■ Le rendez-vous du patrimoine

Frédérique Perrotin

Les enjeux des pactes Dutreil en matière de transmission d'entreprise familiale

CHRONIQUE

Page 7

■ Administratif

Sous la direction de
Valérie Palma-Amalric
et Julia Schmitz

Chronique autorités administratives indépendantes et libertés n° 10 (Novembre 2017-Juin 2018) (2^e partie)

CULTURE

Page 15

■ Exposition

Didier Du Blé
Sergey Kononov

Page 16

■ Les saveurs du palais

Laurence de Vivienne
Les huîtres de la brasserie Dorr

ACTUALITÉ

Le rendez-vous du patrimoine

Les enjeux des pactes Dutreil en matière de transmission d'entreprise familiale ^{140h9}

Frédérique PERROTIN

Le pacte Dutreil constitue un dispositif-clé pour agir contre le phénomène d'érosion des transmissions d'entreprises familiales. Le point sur les assouplissements qui vont être apportés à ce régime fiscal.

Le projet de loi de finances pour 2019 envisage un certain nombre d'aménagements au dispositif des pactes Dutreil qui permettent de réduire les droits dus lors de la transmission d'une entreprise dans le cadre d'une succession ou d'une donation. Dans un pacte Dutreil, les titres sont, sous certaines conditions, exonérés de droits de mutation à titre gratuit à concurrence de 75 % de leur valeur. Il s'agit pour le gouvernement de moderniser et d'assouplir le régime du pacte Dutreil qui permet de transmettre à moindre coût les parts ou actions d'une entreprise. Précisons qu'une proposition de loi adoptée au Sénat en première lecture avait déjà envisagé un certain nombre d'aménagements à ce dispositif (Prop. L. n° 343, 2017-2018 de Claude Nougéin, Michel Vaspert et plusieurs de leurs collègues, visant à moderniser la transmission d'entreprise). Cette proposition de loi était elle-même issue des préconisations d'un rapport d'information déposé au nom de la délégation sénatoriale aux entreprises

en février 2017 et présenté lors de la journée des entreprises du Sénat en mars 2017. Les travaux de la délégation avaient débuté en amont des réflexions sur la loi « Pacte » et cette proposition de loi visait à apporter des réponses permettant de maintenir l'emploi dans les territoires ruraux, notamment via une transmission familiale facilitée pour les PME, les ETI ou les entreprises individuelles. Cependant ce texte n'a pas prospéré, et le volet transmission d'entreprise annoncé dans le cadre de la présentation du projet de loi PACTE ayant été repris dans le projet de loi de finances pour 2019.

■ La transmission des entreprises familiales

Ce dispositif est une des pièces maîtresses de la transmission des entreprises familiales en France. Les entreprises familiales représentent plus de 60 % des sociétés en Europe et 83 % en France, d'après les statistiques de l'Institut Montaigne.

KIOSQUE
Lextenso

Votre revue OFFERTE
sur tous vos écrans

Suite en p. 4

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34